

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
598-2-9

1987

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1993-06

Amendement 1

Luminaire

Partie 2:

Règles particulières

Section 9: Luminaire pour prises de vues
photographiques et cinématographiques
(non professionnels)

Amendment 1

Luminaire

Part 2:

Particular requirements

Section 9: Photo and film luminaire
(non-professional)

© CEI 1993 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

C

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

LICENSED TO MECON Limited, - RANCHI/BANGALORE
FOR INTERNAL USE AT THIS LOCATION ONLY, SUPPLIED BY BOOK SUPPLY BUREAU.

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34D: Luminaires, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

Règle des Six Mois	Rapport de vote
34D(BC)215	34D(BC)236

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

9.1 Domaine d'application

Ajouter les mots suivants à la fin du premier paragraphe «ou la désignation de la seule lampe utilisable».

9.5 Marquage

Remplacer le premier paragraphe par:

Les dispositions et position de marquage de la section trois de la CEI 598-1 sont applicables en même temps que les prescriptions des paragraphes 9.5.1 à 9.5.5.

9.5.5 Point 1), *ajouter*: ... Feuille 357-IEC-3155 ou la désignation de la seule lampe utilisable.

Modification au paragraphe 9.10.1 Câblage externe et interne

9.10.1 Câblage externe et interne

Remplacer, page 15, les paragraphes 4 à 6 par le contrôle suivant:

«Le câble ou cordon est chargé avec un poids tel que la force appliquée est de 20 N».

Un courant dont la valeur est déduite de la puissance maximale nominale et de la tension nominale, traverse les conducteurs, la tension entre les contacts de la douille étant égale à la tension nominale.

La partie oscillante est déplacée en arrière et en avant dans un angle de 90° (45° de chaque côté de la verticale), le nombre de flexions étant de 20 000 et le taux de flexion 60 par minute.